



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 5 août 2015

Aux locataires des habitations Vimont

Au 525, rue de Ville-Marie

Travaux pour améliorer la performance de la toiture et pour remplacer l'escalier extérieur et le palier de l'entrée principale

En bref...

Investissements :

Près de 56 000\$

Calendrier :

De la fin d'août à la fin de
septembre 2015

Entrepreneur :

J. Raymond Couvreur et Fils inc.

Horaire :

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h.
Travaux plus bruyants les premiers
jours, surtout pour les locataires du
dernier étage.



Les travaux doivent être réalisés par beau temps. La durée pourrait donc varier. Il est possible que des travaux aient lieu les samedis.

Les travaux permettront de protéger votre immeuble contre les infiltrations d'eau et les intempéries. L'ajout d'une membrane blanche diminuera la chaleur qui entre dans l'immeuble par le toit en été.

Le remplacement de l'escalier extérieur et du palier d'entrée du bâtiment permettra d'assurer la sécurité de vos déplacements.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

- Les toitures seront refaites.
- Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.
- Une trappe d'accès au toit sera ajoutée.
- Une base pour les antennes satellites sera ajoutée. Toutes les antennes paraboliques installées sur la toiture, les balcons et les murs de l'immeuble seront débranchées par l'entrepreneur. Les antennes seront réinstallées sur les nouveaux supports au toit. Lorsque les travaux d'installation de votre antenne seront terminés, vous recevrez un avis de l'Office. Vous serez alors invités à communiquer avec votre fournisseur de service pour vous rebrancher. L'Office aura besoin d'une copie de votre facture pour vous rembourser.
- L'escalier extérieur et le palier de l'entrée principale seront remplacés.
- Des joints seront tirés sur les briques qui en ont besoin, près de l'entrée principale.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit, poussière, présence d'équipements.
- Perte du signal de la télévision, lors de l'installation de la base sur le toit.
- L'accès par l'entrée principale risque d'être difficile. Vous devrez limiter vos déplacements et respecter la signalisation. Un escalier temporaire sera construit pour faciliter vos déplacements.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



À vous d'agir – Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

Les **locataires du dernier étage** de l'immeuble sont invités :

1. À **enlever leurs biens personnels** sur le balcon.
2. À **ne pas utiliser le balcon** quand les ouvriers travaillent sur le toit. De petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Julie Chalifour**, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Merci pour votre patience et votre collaboration!